

OFFRE STAGE DE 6 MOIS EN ADMINISTRATION / PRODUCTION

Association Jean Vilar / MAISON JEAN VILAR

Date limite de candidature : 9 décembre 2024

Ouverte toute l'année depuis 1979, la Maison Jean Vilar est animée conjointement par l'Association Jean Vilar et l'antenne du département des arts du spectacle de la Bibliothèque nationale de France. Implantée dans l'Hôtel de Crochans mis à disposition par la Ville d'Avignon, la Maison Jean Vilar réunit les archives de Jean Vilar, acteur, auteur, metteur en scène, fondateur du Festival d'Avignon et directeur du Théâtre National Populaire, ainsi que les archives et la mémoire des festivals d'Avignon, In et Off et des Hivernales, de l'origine à nos jours.

L'association Jean Vilar propose un programme annuel d'expositions, lectures, rencontres, publications, ateliers et événements, afin de faire vivre au présent l'œuvre et la pensée de Jean Vilar et de partager cette mémoire essentielle avec tous les publics. Elle travaille en partenariat avec de nombreux acteurs culturels, éducatifs, sociaux et professionnels locaux, régionaux et nationaux. Elle inscrit son projet dans une relation forte avec le Festival d'Avignon. La programmation de juillet représente un temps fort dans cette programmation. Située en plein cœur d'Avignon et de son Festival quand il bat son plein, la Maison Jean Vilar en est un lieu emblématique.

L'association Jean Vilar est subventionnée par la Ville d'Avignon, le Ministère de la Culture, la Région Sud, le Conseil Départemental de Vaucluse et le Grand Avignon ; elle est soutenue au projet par la DRAC PACA.

L'association Jean Vilar propose un stage de 6 mois en administration / production (Maison Jean Vilar – Avignon) du 27 janvier au 26 juillet 2025.

Sous la responsabilité de l'administratrice, vous la seconderez dans ses différentes tâches et notamment :

- en lien avec la programmation pendant le Festival d'Avignon (pour exemple celle de l'an passé : <https://maisonjeanvilar.org/festival-avignon-2024/>)
- en lien avec la production et la mise en œuvre de l'exposition permanente de la Maison Jean Vilar sur l'histoire du Festival d'Avignon des origines à nos jours (inauguration prochain Festival d'Avignon).

Vous serez amené entre autres à :

- travailler sur les demandes de subvention et leur suivi ;
- préparer et suivre un conseil d'administration ;
- rédiger les conventions d'accueil et de partenariat ;
- rédiger des conventions de mécénat et des reçus fiscaux ;
- gérer l'embauche des intermittents (contrats et déclarations) ;
- gérer les droits d'auteurs (demande d'autorisation et déclaration) ;
- assurer le suivi des conventions de dépôt (livres et produits dérivés) ;
- assurer le suivi des paiements client et fournisseurs ;
- assurer le suivi budgétaire (budget exposition, festival et communication) ;
- faire le lien avec le cabinet comptable ;
- participer à l'organisation et à la logistique.

Profil : cursus en gestion des structures culturelles, muséologie ou en gestion/administration avec un intérêt marqué pour le spectacle vivant, maîtrise word, excel et Drive.

Savoir-être : dynamisme, rigueur, autonomie, polyvalence, aptitude à travailler en équipe, bon relationnel et bonne humeur !

Horaires de travail sur la base de 35h, du lundi au vendredi, de 10h à 18h ; pendant le Festival d'Avignon, ces 35h sont réparties sur 6 jours par semaine dans le cadre du planning des besoins du service (la Maison Jean Vilar est alors ouverte au public 7 jours/7 de 10h30 à 20h30).

Conditions :

Ce stage donne lieu au versement d'une gratification au montant en vigueur (4,35 € de l'heure base 2024 soit 659,76 € / mois à temps plein en 2024) et ouvre droit à des titres restaurant.

Nous attirons l'attention des stagiaires ne disposant pas d'un hébergement à Avignon sur le fait que la Maison Jean Vilar ne sera pas en mesure de prendre en charge votre logement ni de vous soutenir dans vos recherches.

Merci d'adresser vos candidatures par mail (CV et lettre de motivation) à : administration@maisonjeanvilar.org

Date limite d'envoi : 9 décembre 2024. Entretiens à partir du 10 décembre et réponses le 16 décembre au plus tard.